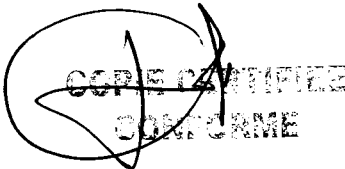


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEAUVAIS - 6001 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/07/2026 - 2855 - 2013 B 00619 - 799 120 365 - PLC CONSEIL

BILAN ACTIF



	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				39,29		38,21
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	4 766,59	4 766,59				
Fonds commercial	778 154,00		778 154,00		778 154,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				1,92		5,33
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	194 847,64	156 877,30	37 970,34		108 577,90	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,81		0,79
Participations	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	993 768,23	161 643,89	832 124,34	42,01	902 731,90	44,33
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					3 500,00	0,17
Créances (2)				40,95		39,93
Créances Clients et comptes ratt.	763 401,12	45 859,96	717 541,16		640 028,92	
Autres créances	93 573,41		93 573,41		173 114,69	
Charges constatées d'avance	23 796,20		23 796,20		20 135,04	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				0,06		0,06
Actions propres						
Autres titres	1 177,00		1 177,00		1 177,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	312 544,11		312 544,11	15,78	295 786,62	14,52
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 194 491,84	45 859,96	1 148 631,88	57,99	1 133 742,27	55,67
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 188 260,07	207 503,85	1 980 756,22	100	2 036 474,17	100

(2) Dont à moins d'un an 880 770,73

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	0,50	10 000,00	0,49
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		34,62		43,69
Réserve légale	1 000,00		1 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	684 783,68		888 636,81	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	464 619,94	23,46	396 146,87	19,45
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 160 403,62	58,58	1 295 783,68	63,63
Provisions pour risques			10 899,00	0,54
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)			10 899,00	0,54
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 625,57	1,45	56 889,87	2,79
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	119 214,63	6,02	43 047,48	2,11
Dettes fiscales et sociales	438 842,73	22,16	448 375,19	22,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	87 170,69	4,40	19 714,45	0,97
Produits constatés d'avance	146 498,98	7,40	161 764,50	7,94
TOTAL DES DETTES (1) (III)	820 352,60	41,42	729 791,49	35,84
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 980 756,22	100	2 036 474,17	100

(1) Dont à moins d'un an

806 550,60



PLC Conseil
ce qui compte, c'est vous

ANNEXE COMPTABLE



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 980 756,22 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 464 619,94 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS			
	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	782 920,59		
TOTAL	782 920,59		
Immobilisations corporelles			
Installations générales, agencements et aménagements divers	77 039,86		
Matériel de transport	119 629,98		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	90 906,92		25 574,20
TOTAL	287 576,76		25 574,20
Immobilisations financières			
Autres participations	10 000,00		
Prêts et autres immobilisations financières	6 000,00		
TOTAL	16 000,00		
TOTAL GENERAL	1 086 497,35		25 574,20



ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			782 920,59	
TOTAL			782 920,59	
Immobilisations corporelles				
Inst. générales, agencements et aménag. divers			77 039,86	
Matériel de transport		118 303,32	1 326,66	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			116 481,12	
TOTAL		118 303,32	194 847,64	
Immobilisations financières				
Autres participations			10 000,00	
Prêts et autres immobilisations financières			6 000,00	
TOTAL			16 000,00	
TOTAL GENERAL		118 303,32	993 768,23	

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Matériel de bureau, info. & mobilier	25 574,20					
TOTAL	25 574,20					
TOTAL GENERAL	25 574,20					



ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport	118 303,32					
TOTAL	118 303,32					
TOTAL GENERAL	118 303,32					

APPROCHE PAR COMPOSANTS

	Valeur brute	Mode d'amortissement	Utilisation ou taux
--	--------------	----------------------	---------------------

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS						
	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			4 766,59			4 766,59
TOTAL			4 766,59			4 766,59
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers			73 912,39	829,14		74 741,53
Matériel de transport			39 566,01		38 480,11	1 085,90
Matériel de bureau, informatique			65 520,46	15 529,41		81 049,87
TOTAL			178 998,86	16 358,55	38 480,11	156 877,30
TOTAL GENERAL			183 765,45	16 358,55	38 480,11	161 643,89

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements divers	829,14				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	15 529,41				
TOTAL	16 358,55				
TOTAL GENERAL	16 358,55				

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	38 480,11			
TOTAL	38 480,11			
TOTAL GENERAL	38 480,11			



ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	36 269,65	36 269,65	
Autres créances clients	727 131,47	727 131,47	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 110,99	2 110,99	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 175,53	20 175,53	
Autres impôts, taxes et versements	86,00	86,00	
Groupe et associés (2)	5 125,93	5 125,93	
Débiteurs divers	66 074,96	66 074,96	
Charges constatées d'avance	23 796,20	23 796,20	
TOTAL	886 770,73	880 770,73	6 000,00



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	28 625,57	14 823,57	13 802,00	
Fournisseurs et comptes rattachés	119 214,63	119 214,63		
Personnel et comptes rattachés	164 203,22	164 203,22		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 231,18	97 231,18		
Impôts sur les bénéfices	15 192,00	15 192,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	153 998,07	153 998,07		
Autres impôts et taxes assimilées	8 218,26	8 218,26		
Groupes et associés (2)	74 646,17	74 646,17		
Autres dettes	12 524,52	12 524,52		
Produits constatés d'avance	146 498,98	146 498,98		
TOTAL	820 352,60	806 550,60	13 802,00	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 264,00			
(2) Montant divers emprunts, dettes / associés	2 240,00			



ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

PLC CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 RUE DE SETUBAL
60000 BEAUVAIS

799 120 365 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 JUIN 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Chères associées,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité de la Société s'est traduite par un chiffre d'affaires en hausse de 150 916 euros par rapport à l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice est également en hausse de 68 473 euros par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Concernant l'exercice actuellement en cours, nous demeurons vigilants quant à l'évolution des charges d'exploitation. Par ailleurs, nous maintenons nos efforts commerciaux aux fins d'assurer la fidélité de notre clientèle.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de clôture du dernier exercice, il est à noter la société à responsabilité limitée MARENGO est devenue directrice générale en date du 09 février 2026.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ayant modifié les dispositions du Plan comptable général, il est précisé que les données financières de l'exercice N sont établies selon ces nouvelles règles, tandis que celles de l'exercice N-1 ont été établies selon les règles antérieures.

En conséquence, la comparabilité entre les exercices N et N-1 doit être appréciée en tenant compte de ces évolutions.

À ce titre :

- Le poste "Autres produits d'exploitation" de l'exercice N inclut désormais les produits de cession d'immobilisations (incorporelles et corporelles), éléments qui n'étaient pas présentés de manière distincte au titre de l'exercice N-1;
- Le poste "Autres charges" de l'exercice N a été retraité pour les besoins de la présentation comparative afin d'y intégrer les valeurs comptables des immobilisations cédées (VNC), élément qui n'était pas présent au titre de l'exercice N-1;
- Enfin, certains libellés ont été modifiés conformément aux nouvelles dispositions du Plan comptable général. Le poste "Charges sociales" de l'exercice N-1 est désormais présenté sous l'intitulé "Cotisations sociales" au titre de l'exercice N.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Postes	Exercice N (€)	Exercice N-1 (€)	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 625 968	2 475 052	6,10%
Autres produits d'exploitation	126 016	27 758	353,98%
Achats et variation des stocks	0	0	0%
Autres achats et charges externes	783 511	417 178	87,81%
Impôts et taxes	23 753	27 893	-14,84%
Traitements et salaires	902 833	1 060 980	-14,91%
Cotisations sociales	325 369	416 623	-21,90%
Effectif salarié moyen (nombre)	20	21	5%
Dotations aux amortissements et provisions	26 485	53 817	-50,79%
Autres charges	80 514	3 129	2 472,86%
Charges d'exploitation	2 142 465	1 979 619	8,23%
Résultat d'exploitation	609 518	523 191	16,50%
Résultat financier	2 861	3 650	-21,62%
Résultat courant avant impôts	612 379	526 841	16,24%
Résultat exceptionnel	0	-498	100%
Impôt sur les sociétés	147 759	130 197	13,49%
Résultat de l'exercice	464 619,94	396 146,87	17,28%
TOTAL DU BILAN	1 980 756	2 036 410	-2,73%

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 464 619,94 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Une somme de	343 250,00 euros
A titre de dividendes	
Soit 343,25 euros par action	

Le solde, soit	121 369,94 euros
----------------	------------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 806 153,62 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 817 153,62 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 755,25 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 282 494,75 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 08 juin 2026.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	600 000,00	142 200,00	457 800,00
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	300 000,00	150 000,00	150 000,00

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 603 euros, ainsi que l'impôt inhérent auxdites charges.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

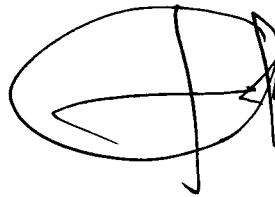
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

La Société Civile
JORAMI, représentée par son gérant
Lionel CHISS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' and 'C' intertwined, with a vertical line extending downwards from the bottom of the 'C'.

PLC CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 RUE DE SETUBAL
60000 BEAUVAIS

799120365 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2025

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 464 619,94 euros de la manière suivante :

Une somme de 343 250,00 euros
A titre de dividendes
Soit 343,25 euros par action

Le solde, soit 121 369,94 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 806 153,62 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 755,25 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 282 494,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associées ont été informées que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Les prélèvements sur ce dividende distribué se présentent ainsi en fonction de l'option que souhaite exercer les associées :

Associées	Dividende brut Versé	Prélèvements sociaux 18.60 %	Prélèvement Forfaitaire 12.80 %	Dividende net versé
MARENGO	21 624,75 €	--	--	21 624,75 €
ACBM EXPERTISE	7 551,50 €	--	--	7 551,50 €
MOLON LABE	21 624,75 €	--	--	21 624,75 €
AUCE	142 448,75 €	--	--	142 448,75 €
JORAMI	7 551,50 €	--	--	7 551,50 €
GIO	81 693,50 €	--	--	81 693,50 €
QUINTET	60 755,25 €	11 300,48 €	7 776,67 €	41 678,10 €
TOTAL	343 250,00 €	11 300,48 €	7 776,67 €	324 172,85 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	600 000,00	142 200,00	457 800,00
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	300 000,00	150 000,00	150 000,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société JORAMI
Représentée par son Gérant
Lionel CHISS

